

Communiqué de presse - Mercredi 27 avril 2016

## **La Bourse de Commerce de Paris va accueillir la collection Pinault**

**Anne Hidalgo et François Pinault ont annoncé mercredi la création à la Bourse de Commerce d'un site parisien permanent de présentation de la collection Pinault. Ce nouveau musée, qui devrait ouvrir fin 2018, contribuera à la revitalisation du quartier des Halles et à l'attractivité internationale de Paris.**

En 2005, François Pinault ouvrait un musée à Venise, tout en soulignant son souhait de pouvoir le faire également un jour à Paris. Anne Hidalgo, alors première adjointe de Bertrand Delanoë, avait manifesté son intérêt pour une telle implantation, qui permettrait aux Parisiens et aux visiteurs de la capitale de découvrir l'exceptionnelle collection d'art contemporain de François Pinault. Les conditions de ce projet sont aujourd'hui réunies.

Dans le cadre de la rationalisation et de la modernisation de ses installations immobilières, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - Ile-de-France a accepté de céder à la Ville de Paris la Bourse de Commerce. La Ville de Paris salue cette décision et cèdera, par ailleurs, à la CCIR, pour l'installation de ses services, un immeuble situé au 11-13 rue Léon Jouhaux (10<sup>e</sup>), actuellement propriété de la Ville. Ces points seront soumis à la délibération du Conseil de Paris dans le courant de l'été 2016.

Alors que le quartier des Halles fait l'objet d'une opération de revitalisation qui constitue l'un des aménagements urbains les plus ambitieux actuellement conduits dans la capitale, la Ville de Paris souhaite que la Bourse de Commerce – bâtiment remarquable des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles dont plusieurs parties sont classées Monuments Historiques – soit affectée à un projet culturel qui bénéficie aux Parisiens tout en renforçant l'attractivité internationale de Paris.

Anne Hidalgo a ainsi invité François Pinault à y créer le site parisien permanent de présentation de sa collection, ce qu'il a accepté. Cet accord prendra la forme d'une concession du bâtiment d'une durée de 50 ans, soumise à redevance et prévoyant d'importants travaux de restauration à la charge du concessionnaire. L'aménagement et l'entier financement de l'activité du nouveau musée seront également supportés par François Pinault. Au terme de la concession, l'usage du lieu reviendra à la Ville de Paris. Elle sera soumise au Conseil de Paris dès que la Ville aura acquis la propriété du bâtiment.

François Pinault confiera la maîtrise d'œuvre des travaux à une équipe composée de Tadao Ando (Tadao Ando Architect and Associates - TAAA), Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des Monuments Historiques, l'agence NeM - Lucie Niney et Thibault Marca, et la SETEC bâtiment. Ce nouveau musée, qui devrait ouvrir fin 2018 et dont la dénomination sera annoncée ultérieurement, consacrera sa programmation à la création contemporaine, tout comme le pôle vénitien – Palazzo Grassi, Pointe de la Douane et Teatrino – dirigé par Martin Bethenod.

François Pinault a tenu à associer à ce projet ses enfants, notamment François-Henri Pinault, président-directeur général de Kering et président d'Artémis. François Pinault est en effet attaché à ce que cette initiative s'inscrive dans la durée. Il présidera le Conseil d'Administration du futur établissement et confiera la présidence de son Conseil d'orientation à Jean-Jacques Aillagon.

Anne Hidalgo accueille ce projet avec enthousiasme, assurée que la présence à Paris de l'une des plus grandes collections d'art contemporain du monde, contribuera au dynamisme et au rayonnement international de la capitale.

**Contacts presse :**

Ville de Paris : Matthieu Lamarre / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 06 65 24 78 99

Claudine Colin Communication : Thomas Lozinski / [thomas@claudinecolin.com](mailto:thomas@claudinecolin.com) / 01 42 76 60 01